

# Eolien en mer : la filière peine à comprendre ce que veut l'Etat

- Les industriels attendent une clarification du gouvernement sur la renégociation des contrats.
- Un enjeu à 40 milliards d'euros, selon les calculs de la CRE.

## ÉNERGIE

Véronique Le Billon  
@VLeBillon

« On ne demande qu'à savoir ce qu'ils veulent. Et on espère qu'ils savent ce qu'ils veulent, parce que sinon, cela va prendre des mois. » Dix jours après le rejet par le Sénat de l'amendement du gouvernement visant à renégocier, voire annuler le résultat des deux premiers appels d'offres d'éolien en mer, les industriels continuent à s'interroger sur les ambitions de l'exécutif. Car l'objectif n'a pas changé malgré le rejet sénatorial : faire baisser le niveau du soutien public. « Chaque entreprise est aussi un contribuable », justifie une source proche du gouvernement.

### Chiffage contesté

Les six premiers parcs éoliens attribués en 2012 et 2014, qui totalisent 400 éoliennes (pour 3.000 mégawatts), bénéficient d'un prix d'achat garanti de l'électricité d'environ 190 euros par mégawatt-heure sur vingt ans. Un montant que les retards des projets français et la baisse rapide des subventions en Europe rendent désormais inacceptables pour le gouvernement. Selon les calculs de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), les charges engendrées par ces appels d'offres s'élevaient, sur la période, à 40,7 milliards d'euros.

Le secteur organise sa défense. Il a d'abord pointé le signal « désastreux » pour la sécurité juridique des investissements en France et le respect des objectifs de la transition

énergétiques. Le Syndicat des énergies renouvelables, qui fédère les acteurs du secteur, conteste aussi le chiffrage du régulateur, estimant qu'il faut actualiser ces dépenses et en retrancher le prix de marché de l'électricité (autour de 40 à 45 euros/MWh), qui reflète le prix minimal auquel il faudrait de toute façon se fournir. Interrogée, la CRE assure l'avoir déjà déduit, et rejette la logique d'une actualisation.

Pour autant, les développeurs de projets ne sont pas fermés à une discussion. « On n'a jamais quitté la table des négociations », assure même un acteur. A l'automne 2017, EDF, Engie et Iberdrola ont déjà négocié avec l'administration et EDF OA (qui achètera l'électricité au prix fixé) pour écrire une « clause de partage des gains » avec l'Etat en cas de rentabilité supérieure au niveau prévu par les entreprises lors de leur candidature aux appels d'offres. La Commission européenne, à qui est notifié tout projet d'aide d'Etat, avait imposé une clause de ce type pour le projet nucléaire de Hinkley Point (Grande-Bretagne). Au tournant de l'année, le gouvernement a toutefois jugé le mouvement insuffisant, souhaitant une baisse effective du soutien public, désormais porté au budget de l'Etat et non plus directement financé par la seule facture d'électricité.

### Spécificités

Parmi les sujets qui pourraient venir sur la table pour faire baisser le soutien public, certains sont communs aux trois consortiums : le coût du financement, le taux de

marge des développeurs ou les conditions de raccordement au réseau.

Mais ils ont aussi des spécificités, qui orienteront leurs discussions. EDF EN, associé au canadien Enbridge, est aujourd'hui le plus avancé sur ses trois parcs (Saint-Nazaire, Fécamp et Courseulles-sur-Mer), et vise une première décision d'investissement cette année. Sur tout, leur fournisseur de turbines, GE (ex-Alstom), a déjà construit une usine de nacelles à Saint-Nazaire, qui termine dans quelques mois la livraison pour le champ allemand Merkur – son premier et unique grand champ pour l'instant.

Le projet remporté par Iberdrola, RES et la Caisse des Dépôts à Saint-Brieuc a déjà obtenu de remplacer les éoliennes initiales (des modèles Areva de 5 MW, sorti du marché de l'éolien) par des turbines beaucoup plus puissantes (8 MW) de Siemens Gamesa. Des turbines qui équiperont également, au lieu des 8 MW d'Adwen, les champs d'Yeu-Noirmoutier et du Tréport pour Engie, EDPR et la CDC. Or, à ce jour, les engagements de construction d'usines (nacelles et pales) au Havre (Seine-Maritime) repris par Siemens Gamesa ne sont pas concrétisés. ■



S'ils ont d'abord pointé le signal « désastreux » pour la sécurité juridique des investissements en France, les développeurs de projets ne sont pas pour autant fermés à une discussion.

**DÉCRYPTAGE //** De multiples facteurs expliquent la décreue spectaculaire des prix.

## Aux Pays-Bas, un appel d'offres « zéro subvention »

Il y a tout juste une semaine, le ministre néerlandais des Affaires économiques et de la Politique climatique a annoncé la victoire du suédois Vattenfall pour le permis de construire et d'exploiter deux nouveaux champs éoliens en mer, baptisés « Hollandse Kust » et totalisant 700 mégawatts de puissance. L'innovation de cet appel d'offres : les candidats intéressés devaient présenter une offre sans demander de soutien financier public. « La combinaison d'une baisse des coûts sur le long terme, de facteurs cycliques durables (taux d'intérêt, prix de l'acier, surcapacités dans le secteur offshore) et d'anticipations de hausse des prix de marché

de l'électricité s'est traduite par de moins en moins de candidatures demandant des subventions », justifiait le ministre néerlandais. Au printemps 2017, trois candidats d'un appel d'offres en Allemagne avaient déjà proposé de construire un parc en ne se rémunérant qu'au prix de marché.

### Mécanismes de couverture

« Les offres "zéro subvention" constituent un nouveau défi pour les développeurs, parce qu'ils doivent assumer le risque associé à l'incertitude à long terme des prix de l'électricité sur le marché de gros », estime Soeren Lassen, analyste offshore à MAKE. « Cela implique par exemple de

signer des contrats de vente avec des acheteurs privés (PPA). Mais d'autres mécanismes de couverture sont également sur la table. »

De multiples facteurs expliquent cette décreue spectaculaire – et l'écart avec le niveau de subvention des premiers parcs français. Le raccordement des éoliennes au réseau électrique terrestre, d'abord, n'est pas pris en charge par les développeurs, ce qui réduit le coût de quelques dizaines d'euros par mégawatt-heure (MWh). La taille des turbines, leur productivité croissante, les fonds marins, les synergies de maintenance avec d'autres parcs à proximité et des autorisations déjà défrichées

(l'achèvement des deux parcs néerlandais est prévu pour 2022) sont autant d'autres facteurs de réduction des coûts.

Les Pays-Bas, qui comptaient 365 éoliennes connectées au réseau (soit le quatrième rang européen) fin 2017, ont aussi planifié le lancement d'appels d'offres réguliers, avec des volumes définis à l'avance qui donnent de la visibilité aux acteurs, pointe WindEurope, l'association européenne du secteur. « Et le nouveau gouvernement s'est engagé à mettre en place un prix plancher du carbone national qui soutiendra le modèle économique de l'éolien en mer », poursuit WindEurope. — V.L.B.

## Saint-Gobain.fr, nouveau coach pour la rénovation des logements

### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le groupe a lancé dimanche un nouveau site pour accompagner de A à Z les particuliers ayant des projets de travaux.

Myriam Chauvot  
mchauvot@lesechos.fr

La moitié des Français ont effectué des travaux dans leurs logements ces cinq dernières années et 42 % projettent d'en faire d'ici à un an. « Mais quasiment un sur deux renonce à son projet avant même d'avoir rencontré un professionnel, et près de la moitié de ceux ayant fait des travaux n'en sont pas satisfaits, les trois quarts déclarant qu'ils s'y prendraient autrement si c'était à refaire », remarque Claude Imauven, numéro deux de Saint-Gobain.

Dans la jungle des travaux, le géant mondial des matériaux de construction (Placo, Point P, Lapeyre, Cedeo, etc.) propose aux particuliers de les prendre par la main. Il a lancé dimanche un nouveau site, Saint-Gobain.fr, qui constitue une nouvelle étape dans sa stratégie Internet. Objectif : acquérir davantage de notoriété auprès des particuliers. Le lancement de Saint-Gobain.fr s'accompagne ainsi d'une deuxième campagne publicitaire, après celle de novembre. Reste à se faire une place sur le marché des travaux en ligne.



Pour l'instant, le site Saint-Gobain.fr ne concerne que la chambre, la salle de bains et les combles. Il s'enrichira en septembre de nouvelles pièces. Photo Saint-Gobain

Il existe déjà pas moins de 150 sites d'intermédiation entre particuliers et professionnels, générant annuellement 3,5 millions de demandes de devis – dont 100.000 par Homly-You, le site de Saint-Gobain sur ce créneau – et des sites d'inspiration forts, comme Houzz et Pinterest. Mais « Saint-Gobain.fr est le seul site couvrant la chaîne de A à Z, depuis la recherche d'inspiration jusqu'à la réalisation, en passant par l'offre de produits, le chiffrage, les conseils techniques, le guide des aides à la rénovation nationales et locales disponibles, une offre d'assurances, etc. », précise Patrice Richard, président de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France.

L'écrasante majorité des produits

du bâtiment proposés sont ceux fabriqués par le groupe. Pour les autres (carrelages, sanitaires, etc.), « ce sont ceux de partenaires industriels que nous distribuons déjà dans nos enseignes », explique Patrice Richard. Mais pas question de court-circuiter les artisans clients des enseignes professionnelles du groupe. Saint-Gobain.fr ne vend pas de produits en ligne.

### Nouveaux services

Il puise dans l'offre des sites préexistants du groupe (trouver un artisan parmi les 3.000 de Homly-You, un architecte parmi les 400 de Monmaitrecarré.com) et son lancement s'accompagne de l'ajout sur Homly-You de nouveaux services repris par

Saint-Gobain.fr. Certains sont gratuits, comme 15 minutes de conseils téléphoniques par un technicien spécialisé, d'autres payants, comme établir un métré ou faire prendre en charge un projet. « Nous avons recruté pour cela dix experts projet habitat, intervenant moyennant 5 % du montant des travaux, à Lyon et à Paris », précise Patrice Richard.

Le site ne concerne encore que la salle de bains, la chambre et les combles. Il s'enrichira en septembre de nouvelles pièces. Un premier bilan sera fait en fin d'année. Si le succès est au rendez-vous, « la suite logique est de le dupliquer ailleurs, anticipe Claude Imauven. La première cible serait la Scandinavie et les pays baltes. » ■

## Biogaz : l'exécutif donne un coup d'accélérateur

### ÉNERGIE

Des mesures de simplification sont annoncées pour développer la production de gaz vert.

Vincent Collen  
@VincentCollen

La France affiche des objectifs ambitieux pour le gaz d'origine renouvelable. La loi de transition énergétique dit qu'il devra représenter 10 % de la consommation totale de gaz en 2030, contre 1 % à peine actuellement. Les grands acteurs de la filière (GRDF, GRTgaz...) assurent même qu'on pourra atteindre 30 % à cet horizon.

Aujourd'hui pourtant, l'Hexagone est en retard. On ne compte que 48 sites de production de biométhane à partir de déchets agricoles, qui représentent l'essentiel de la production de gaz vert. Moins de 800 gigawatt-heures ont été injectés dans le réseau de GRDF l'an dernier, contre plus de 10 terrawatt-heures (13 fois plus) en Allemagne. « Il y a une urgence à libérer les énergies renouvelables et le gaz vert en particulier », explique Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat au ministère de la Transition écologique. Car les projets de nouveaux sites sont là. GRDF en a recensé plus de 860, de quoi porter la production française à 8 terrawatt-heures. Afin

d'accélérer leur mise en service, le gouvernement dévoile ce lundi une simplification des procédures administratives pour les agriculteurs. Les délais d'instruction des dossiers seront réduits de un an à six mois. Les sites de méthanisation les plus modestes seront exemptés d'enquête publique et d'étude d'impact. Un guichet unique sera mis en place dans chaque département, un tarif de rachat du gaz sera instauré pour les installations de taille moyenne à la place de l'appel d'offres en vigueur aujourd'hui... Enfin, une amélioration de la prise en charge des coûts de raccordement au réseau gazier est annoncée.

### Le financement, un frein

« Ces mesures sont de nature à rassurer le monde bancaire en stabilisant l'environnement juridique et en affirmant le soutien des pouvoirs publics », assure Sébastien Lecornu. Le financement des projets est l'un des principaux freins au développement du biogaz. « C'est le plus gros obstacle. Il faut compter 3 millions pour une petite unité et de 15 à 20 millions pour les unités collectives. Apporter les fonds propres et convaincre les banquiers reste compliqué pour les agriculteurs », souligne Aurélien Lugardon, du cabinet d'ingénierie Naskeo. Emmanuel Macron a promis la mise en place prochaine d'un fonds de garantie soutenu par Bpifrance, doté de 100 millions d'euros. ■